

La

Semaine Religieuse

DE

Québec

VOL. XIX

Québec, 8 juin 1907

No 43

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 673. — Les Quarante-Heures de la semaine, 673. — Lettres du Souverain Pontife, 674. — En garde, 676. — Chronique diocésaine, 677. — L'action sociale catholique, 678. — Messe d'un nouveau prêtre, 680. — Pie X et le Négus Ménélik, 682. — Evolutionnisme, 687. — Bibliographie, 687.

Calendrier

— o —

9 DIM.	vr.	b	III apr. Pent. Solennité du SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS. <i>Kyr.</i> 2 ^d ton. Procession et consécration au Sacré-Cœur de Jésus. II Vép., mém. du suiv. et du dim.
10 Lundi	†b		Ste Marguerite, reine d'Ecosse, veuve.
11 Mardi	r		S. Barnabé, apôtre, 2 ^{cl} .
12 Merc.	b		S. Jean de S. Facond, confesseur.
13 Jeudi	b		S. Antoine de Padoue, confesseur.
14 Vend.	b		S. Basile, évêque et docteur.
15 Samd.	†b		De l'Immaculée Conception.

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

9 juin, Saint-Flavien. — 10, Notre-Dame de Buckland. —
11, Saint-Fabien. — 12, Saint-Samuel. — 13, Saint-Ephrem. —
14, Saint-Basile. — 15, Tewkesbury.

LETTRE DU SOUVERAIN PONTIFE

AU CARD. RICHARD, ET AUX AUTRES ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES PROTECTEURS DE L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

PIE X, PAPE

Cher Fils, Vénérables Frères,

Salut et Bénédiction Apostolique.

Vers la fin de ce mois, ainsi que Nous l'avons appris, vous devez vous réunir tous ensemble pour vous faire rendre compte, suivant l'usage, de la situation de l'Institut catholique de Paris, dont vous êtes les protecteurs. Comme les difficultés des temps vous amèneront probablement à délibérer sur le sort futur de l'Institut lui-même, Nous avons pensé qu'il était de Notre devoir, en présence d'intérêts aussi graves, de vous adresser cette lettre.

Nous comprenons bien, certes, en quelle situation difficile vous a jetés cette séparation entre l'Etat et l'Eglise, si injustement accomplie chez vous. Dépouillés en effet des ressources que les lois vous assuraient, forcés de demander à la seule libéralité des fidèles tout ce qui est nécessaire pour l'entretien du culte divin, il vous sera bien souvent difficile de trouver de quoi subvenir à tant de besoins nouveaux, sans chercher à diminuer les dépenses qui, tout en étant utiles, ne seraient pas de première nécessité. Mais Nous ne voudrions pas que cette recherche d'économie se fit en quoi que ce soit au détriment de l'Institut dont Nous vous entretenons. Car il ne faut pas le mettre au rang des choses que l'on peut sacrifier, mais de celles au contraire que l'on doit conserver à tout prix. Il est facile de voir qu'en ces circonstances si malheureuses pour la France, ce qui, par-dessus tout, est en grand péril, c'est la jeunesse. Soustraite en grande partie à la sollicitude et à la tutelle de l'Eglise, elle est poussée en masse dans ces collèges publics et grands lycées, que l'on dirait faits tout exprès pour déraciner dans les âmes le sentiment religieux. Eh bien ! si nous ne pouvons complètement remédier à un pareil mal, du moins tout ce qui nous reste, à l'usage de nos jeunes gens, d'établis-

sements d'instruction catholiques, nous devons faire tous nos efforts pour le conserver dans son intégrité.

Il n'y a donc pas d'hésitation possible : cet Institut catholique de Paris, que vous avez soutenu jusqu'ici, vous voudrez le soutenir encore, et même le perfectionner, comme l'exige la défense de la religion. Dans l'enseignement supérieur public, vous le savez, on a récemment fondé certaines chaires spécialement destinées à combattre la vérité catholique. Il est à souhaiter que, dans votre Institut, des enseignements analogues soient donnés par des maîtres capables de réfuter nos adversaires. Comment réaliser ce vœu avantageusement, c'est-à-dire sans créer de nouvelles charges ? C'est à vous d'y aviser. Mais vous veillerez à ce que l'Institut, pourvu de tous les enseignements nécessaires, soit encore florissant par le nombre de ses élèves : aussi aurez-vous à cœur, parmi les jeunes clercs de votre diocèse qui donnent de bonnes espérances, d'en envoyer un plus grand nombre à l'Institut, pour qu'ils y étudient à fond la philosophie et les sciences sacrées.

Pour ce qui est de la philosophie, Nous vous demandons de ne jamais souffrir que dans vos séminaires on se relâche sur l'observation des règles que Notre prédécesseur a édictées, avec tant de prévoyance, dans son Encyclique *Æterni Patris* : ce point est de très grande importance pour le maintien et la protection de la foi. C'est certainement une douleur pour vous comme pour Nous, de voir sortir des rangs du clergé, du jeune clergé surtout, des nouveautés de pensées, pleines de péril et d'erreur, sur les fondements mêmes de la doctrine catholique. Quelle en est la cause habituelle ? Evidemment, c'est un dédain superbe de l'antique sagesse, le mépris de ce système philosophique des princes de la scolastique, que l'approbation de l'Église a pourtant consacré de tant de manières. Pour vos élèves ecclésiastiques, vous ne devez donc pas vous contenter d'une instruction philosophique, telle que la prescrivent les règlements officiels pour l'enseignement public des Lettres, mais exiger d'eux une étude d'autant plus étendue et plus profonde suivant la doctrine de saint Thomas d'Aquin : ainsi pourront-ils ensuite acquérir une science solide de la théologie sacrée et des matières bibliques.

Comme gage de l'assistance divine, et en témoignage de No-

tre particulière bienveillance, Nous vous accordons très affectueusement, à vous, Notre très cher Fils, et à vous, vénérables Frères, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 6 mai de l'année 1907, la quatrième de Notre Pontificat.

PIE X, PAPE.

En garde

Dans une lettre récente adressée à S. G. Mgr l'Archevêque, Mgr le Délégué apostolique de la Perse avertit Sa Grandeur que personne, ni laïque ni ecclésiastique, n'a été envoyé en Amérique ou ailleurs avec mission de quêter pour les œuvres catholiques de la Perse. — Un avis de ce genre a sa raison d'être dans les escroqueries opérées en ces dernières années aux dépens de la charité des fidèles.

C'est ainsi, par exemple, que deux jeunes Chaldéens auraient recueilli des sommes considérables dans les Etats-Unis et au Canada, soi-disant en faveur des œuvres catholiques persanes. Pour preuve de leur mission, ils exhibaient des photographies d'une communauté des Filles de la Charité d'Ourmiah (Perse). De retour dans leur pays, ils y ont vécu depuis de façon princière avec les ressources de la charité catholique.

Il paraît qu'en ce moment même un ou deux imposteurs recueillent encore des aumônes pour les œuvres catholiques de la Perse. Ils sont munis de fausses lettres d'approbation soit de Mgr Audo, évêque catholique chaldéen, soit du Délégué apostolique de la Perse.

Le moyen, pour le clergé et les fidèles, de n'être pas trompé par ces imposteurs ou autres de même sorte, est facile à trouver et à réaliser. Il consiste à ne prêter aucune attention à leurs demandes, s'ils n'ont pas à montrer une autorisation formelle, de la part de l'autorité diocésaine, à s'adresser à la charité des catholiques. Car il est inutile d'ajouter que cette autorité diocésaine a plus de facilités que les particuliers, pour s'assurer de l'identité des individus qui se prétendent chargés de missions spéciales et intéressant la religion.

Chronique diocésaine

— o —

— Nous n'osons pas dire, comme beaucoup l'ont fait, que jamais la procession extérieure du Saint-Sacrement, à Québec, n'a été aussi belle, à tous égards, que dimanche dernier. Il est bien certain, en tout cas, qu'elle s'est faite avec beaucoup d'éclat et de véritable piété. Il est certain aussi qu'il s'est dépensé, dans nos paroisses de la ville, au delà de \$2000 pour la seule érection des arcs de triomphe. Aussi, il y avait telles de ces constructions, notamment à la Haute-Ville, à Saint-Sauveur et à Jacques-Cartier, qui étaient de vrais monuments.

La procession de la Basilique s'est faite à travers les rues du vieux Québec. Après les descriptions complètes publiées par les journaux, nous devons nous borner à signaler la touchante manifestation de piété que firent les Sœurs Blanches d'Afrique, lorsque le Saint-Sacrement passa en face de leur couvent : les chants si suaves que l'on entendit alors en l'honneur de N.-S. Jésus-Christ étaient émotionnants au plus haut degré. A l'Hôtel-Dieu, où la procession fit sa première station, les Hospitalières chantèrent aussi, et d'une façon aussi émouvante, des hymnes pieux. A l'église de Saint-Patrice, où était le second reposoir, la décoration était des plus brillantes ; et le chœur de l'orgue exécuta avec perfection des chants appropriés.

Cette procession du Saint-Sacrement, qui est pour les enfants le grand événement religieux de l'année, inspire à l'âge mûr des émotions différentes, mais non moins vives. On se réjouit de ce que Notre-Seigneur condescend ainsi à parcourir nos rues pour répandre partout ses bénédictions. Et la foi de notre peuple, si visible dans ces démonstrations extérieures, cause une véritable joie à l'âme sincèrement chrétienne.

Des religieux français nous disaient, à l'issue de la procession de dimanche, que cette démonstration leur rappelait tout à fait les processions du Saint-Sacrement qui se faisaient, sous l'Empire, dans les villes de France.

— Et lundi, sans coup férir, les petits soldats de Montréal ont conquis notre ville, et s'ils nous l'ont rendue le soir, ce n'a été qu'en emportant tous les cœurs.

Il s'agit, on le comprend, des 500 élèves des Frères du Mont-Saint-Louis, qui, organisés militairement en huit compagnies,

ont passé ici la journée, en excitant partout la plus vive admiration pour leur joli uniforme, leur corps de tambours et clairons, leur musique nombreuse et brillante, leur belle tenue et la précision de leurs mouvements. Et il y a de ces soldats, raidis sous les armes, qui sont bien âgés de dix ans ! L'état-major, hâtons-nous de le dire, a plus d'années que cela, et porte même de fort grands sabres.

En débarquant du train, les cadets vont entendre la messe à la Basilique, et viennent ensuite parader devant l'archevêché. Mgr le grand vicaire Marois leur souhaite la bienvenue, au nom de S. G. Mgr l'Archevêque qui est en tournée pastorale. Ils sont ensuite reçus par le maire, à l'hôtel-de-ville, et par le lieutenant-gouverneur au palais législatif.

Partout, sur leur passage dans les rues, comme à la revue de l'Esplanade, la foule les applaudit et les acclame.

Ce fut donc une journée glorieuse, celle-là, pour les Frères des E. C. et pour leur grande institution du Mont-Saint-Louis. Nous les en félicitons de grand cœur.

Tout cela soit dit, par exemple, en nous maintenant sur le terrain le plus concret qu'il se peut. Car nous ne voulons rien dire pour le moment de la question de principe, qui consisterait à voir s'il est avantageux ou non de pousser très loin l'organisation militaire, dans une maison d'éducation canadienne-française : question que l'on peut envisager de telle façon ou de telle autre !

— Nous avons vivement regretté de n'avoir pu assister mardi soir, à l'Université, à la 5e séance décennale de l'Institut du petit séminaire de Québec, lequel consiste en une réunion conjointe des sociétés littéraires et artistiques formées parmi les élèves. Nous avons pris part à la première de ces assemblées ; et nous ne pourrons plus maintenant assister qu'à celle de 1917, ce qui ne laisse pas d'être fort aléatoire ! Quant à la séance de mardi, dont on nous a dit beaucoup de bien, nos lecteurs en ont lu des comptes rendus intéressants dans les quotidiens.

L'action sociale catholique

— o —

Il appartenait à l'illustre Pontife qui gouverne l'Eglise de Québec, la mère de toutes les Eglises d'Amérique, d'inaugurer

L'action sociale catholique dans la vieille province de Québec, que l'on peut appeler avec vérité le boulevard du catholicisme dans l'Amérique du Nord. Sa science si justement appréciée, sa pratique du gouvernement si difficile des hommes, sa prudence et sa bienveillance, ses vertus admirées de tous, particulièrement sa douceur, son urbanité aimable et communicative étaient requises pour une entreprise comme celle de grouper, pour la fin commune, toutes les forces vives de l'Eglise catholique dans notre pays. On parle beaucoup de foi et de religion chez nous ; on fait même parade un peu partout de catholicisme ; c'est de bon ton encore dans notre monde ; mais il ne faut pas se le dissimuler, en dépit des bonnes dispositions de nos compatriotes et de leur zèle encore vivace pour les œuvres de charité — lesquelles pourtant confinent pour un trop grand nombre à l'humanitarisme simple —, il se glisse çà et là, depuis trop longtemps, de l'indifférence, disons plutôt de la défiance, à l'égard de l'Eglise et du clergé catholique. Cela tient sans aucun doute au milieu dans lequel nous vivons, à l'influence, atténuée pourtant chez nous, de l'esprit moderne dont les tendances antichrétiennes, païennes même, ne sont que trop manifestes dans plusieurs autres pays.

C'est cet état des choses et des esprits qu'ont aperçu les derniers papes, et auquel S. S. Pie X a voulu remédier en prenant pour programme de son pontificat la restauration de l'univers dans le Christ, *instaurare omnia in Christo*.

Sa Grandeur Mgr Bégin, donnant suite à ce programme du S. Père, publiait, le 31 mars dernier, un mandement magistral par lequel il décrétait l'organisation de l'action sociale catholique dans son diocèse. Après avoir rappelé le travail qui se fait déjà par les institutions de charité, de bienfaisance et de religion, dans le but de maintenir parmi nous les traditions et l'esprit chrétiens Sa Grandeur institue, en groupant toutes ces forces, l'action sociale catholique et fonde l'œuvre de la Presse catholique.

Il y a beaucoup de journaux, de publications et de revues qui s'efforcent de faire du bien ; mais entre les efforts individuels et isolés, qui se paralysent, hélas ! souvent les uns les autres, et une action commune sagement orientée et ordonnée, il y a la même différence qu'entre un groupe de tirailleurs sans

ordre et une armée parfaitement disciplinée. L'Œuvre de la Presse catholique avec ses journaux orthodoxes sera comme l'état major de cette armée.

Au reste, le journal a aujourd'hui une puissance considérable. Les ennemis de la foi en font leur arme principale contre l'Église. Pourquoi l'Église ne se servirait-elle pas de la même force pour se défendre et repousser les erreurs et les préjugés que ses adversaires sèment contre elle dans les esprits ?

Nous saluons donc avec joie et bonheur l'institution de l'action sociale catholique, et nous prions tous nos lecteurs de concourir de toutes leurs forces à cette œuvre, dont l'efficacité sera aussi grande pour leurs intérêts temporels que pour leur bien spirituel. C'est l'action bienfaisante du Christ-Roi, du Maître infiniment bon, qui va se répandre dans la société, l'imprégner d'esprit chrétien et y faire régner la paix, l'ordre et l'harmonie.

(*Messenger de Saint-Antoine.*)

—♦♦♦—

Messe d'un nouveau prêtre

— o —

Question. — J'étais sous l'impression qu'il y avait une concession d'indulgence en faveur des fidèles qui assistaient à la messe d'un nouveau prêtre et recevaient la sainte communion de sa main. On m'affirme qu'il n'y en a pas pour la communion, mais seulement pour l'assistance à la messe. Auriez-vous la charité de me renseigner ?

Réponse. — I. Disons, tout d'abord, pour éliminer une partie du doute proposé, qu'il n'y a pas eu de concession d'indulgence pour le seul fait de communier de la main d'un nouveau prêtre et à sa première messe, comme il n'y en a pas non plus pour ceux qui reçoivent sa bénédiction, ou encore qui baisent sa main. Le baiser de la main, la réception de la bénédiction ou de la communion dans ces cas sont autant d'actes privés de piété et de ferveur sur lesquels aucune congrégation, que je sache, n'a porté de jugement.

II. Au commencement du XVIIe siècle, le pape Paul V accorda aux religieux qui assistent à la première messe d'un membre de leur communauté, de gagner une indulgence plé-

nière, à la condition qu'ils célèbrent la messe ce jour-là, s'ils sont prêtres, ou reçoivent la sainte communion, s'ils sont frères. Ces derniers toutefois n'étaient pas tenu de communier de la main du nouveau prêtre, mais seulement le même jour. Le nouveau prêtre gagnait également cette indulgence. Mais il n'y eut pas de concession pour tous les fidèles jusqu'à la fin du XIXe siècle.

C'est à la fin de l'année 1885 que Mgr Mermillod, des diocèses unis de Lausanne et Genève (Suisse), entre autres faveurs générales, demanda qu'il fût accordé quelque indulgence 1° à la bénédiction du prêtre, particulièrement d'un nouveau prêtre, 2° pour l'assistance à la messe d'un nouveau prêtre.

La Congrégation répondit, le 16 janvier 1886, *négativement* à la première demande, mais à la seconde elle daigna accorder une indulgence plénière *servatis de jure servandis*, au nouveau prêtre qui célèbre sa première messe, ainsi qu'à ses consanguins jusqu'au troisième degré inclusivement qui assistent à cette messe ; de plus une indulgence partielle de 7 ans et 7 quarantaines pour les autres parents ou fidèles qui y assistent. Cette concession était perpétuelle et générale. Les conditions pour le gain de ces diverses indulgences plénières et partielles n'étaient pas autrement désignées. Quelles sont-elles ? C'est le *Raccolta* publié la même année qui nous renseigne sur ce point.

III. La seule condition spéciale pour gagner l'indulgence partielle de 7 ans et 7 quarantaines est de *prier* selon l'intention de Sa Sainteté. L'indulgence plénière accordée aux parents se gagne au moyen de la *confession*, de la *communion* et de la *prière* aux intentions du Souverain Pontife. Il est évident qu'il faut suivre le droit commun dans l'accomplissement de ces conditions. La confession faite la veille de la première messe, ou précédemment, si le fidèle est dans l'habitude de se confesser toutes les semaines (ou même avec un indult, toutes les deux semaines) ou au jugement du confesseur s'il communie habituellement cinq fois par semaine, est suffisante. De même aussi compte la communion faite la veille, aussi bien que celle qui serait faite à la messe du jour : il n'est pas requis de communier de la main du nouveau prêtre. Le nouveau prêtre pour gagner son indulgence plénière doit se *confesser*, *visiter* une église ou

une chapelle publique et y *prier* aux intentions du pape. Ici encore l'habitude qu'a eue le séminariste de se confesser toutes les semaines, ou de communier cinq fois par semaine, comme aussi celle qu'il va prendre de communier tous les jours par la célébration quotidienne de la sainte messe, ne l'obligent pas à se confesser spécialement pour gagner cette indulgence. La visite qui est exigée pour le prêtre ne l'est pas pour l'indulgence accordée aux fidèles.

Il faut bien remarquer que cette indulgence est accordée pour la première messe du nouveau prêtre. Quoique l'ordinand ait réellement consacré en même temps que l'évêque le pain et le vin, à la messe de l'ordination dont il a dit une partie à haute voix, et par suite que ce soit là théologiquement parlant sa première messe, on doit prendre ici cette expression dans son sens vulgaire de première messe après l'ordination. De plus il faut se garder de considérer comme donnant droit à cette indulgence la première messe chantée ou lue en présence des parents et amis d'un prêtre ordonné au loin, mais qui aurait dans l'intervalle célébré d'autres messes. J. S.

(Semaine religieuse de Montréal.)

Pie X et le négus Ménélik

— o —

Au puissant Ménélik, roi des rois d'Ethiopie

PIE X PAPE

Puissant négus, roi des rois, Notre prédécesseur, de si vénérée et grande mémoire, eut une fois, dans une circonstance mémorable, l'occasion de faire appel à la générosité de votre cœur; et Votre Majesté soucieuse de rendre ses sentiments dignes de la Miséricorde du Christ, laissa voir, alors, que les paroles de paix et de commisération étaient douces à son oreille.

Aujourd'hui, des circonstances analogues se représentant, Nous avons à cœur d'adresser à Votre Majesté une instante recommandation en faveur des catholiques résidant dans votre vaste empire.

Nul doute que, comme sujets, ils soient soumis à la souveraine autorité de votre sceptre, mais dans le domaine de la religion Nous les considérons comme Nos fils.

Les choses ainsi envisagées, Nous sommes heureux vraiment d'être dans la douce nécessité de partager avec Votre Majesté la sollicitude de leur bien être.

Mu par cette sollicitude inhérente à Notre caractère de Père, Nous ne pouvons, puissant empereur, dissimuler la douleur que Nous ressentons en apprenant que, dans quelques parties des nombreuses provinces qui composent votre immense empire, des catholiques, pour l'unique motif de leur foi, ont été jetés en prison et se sont vus dépouillés de leurs biens.

Si, ce qu'à Dieu ne plaise, ils s'étaient rendus coupables de quelques crimes ou révoltes contre les lois, Votre Majesté peut avoir la certitude que Nous n'élèverions pas la voix en leur faveur ; mais n'est-il pas de notoriété publique qu'aux heures difficiles, la patrie éthiopienne et le trône de vos ancêtres n'ont pas eu de plus fidèles sujets et de plus héroïques défenseurs que les catholiques de Harar par exemple, auxquels la multitude des autres peut être comparée ?

Au reste, si, obéissant à la très louable libéralité de ses sentiments, Votre Majesté laisse à ses autres sujets la liberté de professer telle religion dans laquelle ils croient obéir à la voix du ciel, pourquoi ne voudrait-elle pas faire bénéficier d'une égale tolérance ses sujets catholiques ?

Quoi qu'il en soit, Nous sommes persuadés, quant à Nous, que le puissant Ménelik n'aura ordonné directement aucune mesure de persécution contre les catholiques, et cette persuasion est tellement chez Nous une conviction que Nous n'hésitons point à prier Votre Majesté de faire cesser les injustices et les vexations odieuses que certains, méconnaissant vos bienveillantes intentions, se permettent contre vos sujets catholiques et cela non sans porter un regrettable préjudice à la gloire de leur magnanime souverain.

Déjà, Nous Nous plaisons à le prédire, l'acte de justice et de clémence que Nous sollicitons de Votre Majesté, comme si conforme d'ailleurs à l'élévation de son caractère, ne fera qu'accroître votre prestige auprès de toutes les nations ; et auprès du Dieu des miséricordes, vous en obtiendrez, puissant empereur, la récompense que Nous vous souhaitons dans la sincérité de Notre douce affection.

A Rome, du Vatican, le 18 juillet 1906, l'an 3 de Notre pontificat. PIE X, PAPE.

*Le lion vainqueur de la tribu de Juda Ménélik II
roi des rois d'Ethiopie*

Que ce message parvienne à Sa Sainteté le Pape Pie X, chef suprême de tous les patriarches et autres évêques.

Que l'hommage de nos salutations inspirées par l'amitié et le respect lui soit acquis.

Très Saint Père,

La Lettre que vous nous avez écrite en date du 18 juillet 1906 nous est heureusement parvenue.

Pendant que nous en écoutions la lecture, le souvenir des liens d'amitié qui nous unissaient jadis à Pie IX et à Léon XIII se représentait agréablement à notre mémoire, et nous nous sommes grandement réjoui à la pensée que Votre Sainteté, en nous écrivant cette Lettre, avait l'intention de faire revivre ces anciens bienveillants rapports. En conséquence, nous nous félicitons de voir que Vtre Sainteté, qui entretient des relations amicales avec les autres puissances du monde, veuille bien nous honorer de la même faveur.

Nous-même d'ailleurs obéissant à un sentiment tout semblable, nous nous sommes plu autrefois à entourer de notre bienveillance et à combler de nos bienfaits Mgr Massaia et Mgr Taurin. Laissez-nous maintenant, Très Saint Père, nous expliquer au sujet des catholiques qui sont dans notre Empire, et en faveur desquels vous avez fait appel à notre clémence.

Quant à ceux qui ont été accusés ou convaincus d'infractions aux lois de notre royaume ou d'injustices envers leurs concitoyens et ont été punis pour ce motif, nous comprenons que Votre Sainteté ne leur soit pas trop prodigue de sa bienveillance. Quant à ceux qui, mieux inspirés et plus dignes de louanges, sont restés fidèles à nos volontés et ont respecté les us et coutumes du pays, nous pouvons vous assurer, Très Saint Père, qu'ils jouissent de la plus entière tranquillité.

Et maintenant, dans le désir de donner à Votre Sainteté un témoignage authentique de notre amitié pour elle, nous lui envoyons, jointe à la présente lettre, la décoration de l'Etoile

d'Ethiopie et le Grand-Cordon qui est la plus haute distinction honorifique de notre Empire.

Nous avons la confiance, Très Saint Père, qu'elle sera l'objet d'un accueil tout bienveillant de la part de Votre Sainteté.

Ecrit dans la ville d'Addis-Abbéba, le 3 novembre de l'an de grâce 1899 (nouveau style, le 12 novembre 1906.)

DIPLOME

Le lion vainqueur de la tribu de Juda établi par le Seigneur roi des rois d'Ethiopie. A tous ceux qui verront les présentes Lettres, salut !

Nous conformant à l'exemple des très magnanimes souverains qui, dociles aux enseignements de la vraie sagesse, de la droite intelligence et de la noble équité autant que conscients de leur haute dignité, ont à cœur d'honorer la vaillance de leurs soldats, le dévouement de leurs amis et généralement de tous ceux que distingue le mérite, — nous avons accordé à Sa Sainteté le Pape Pie X, l'Etoile d'Ethiopie et le Grand-Cordon insignes qui sont la plus haute distinction honorifique de notre empire, et, en vertu des présentes, nous l'autorisons à s'en revêtir.

Ecrit dans la ville d'Addis-Abbéba, le 26 Teqemt de l'an de grâce 1899 (nouveau style 5 novembre 1906.)

Que cette lettre parvienne au Très Saint Pontife de Rome le Pape Pie X, de la part du Dedjazmatch Yilma, fils très affectueux du Ras Mé Konnen, de si vénérée mémoire

Très Saint Père,

Ne pouvant en personne me rendre auprès de Votre Sainteté pour lui offrir les religieux hommages de mes salutations, je les confie à cette lettre que vous adresse l'affection de mon cœur.

J'ai la confiance, Très Saint Père, que vous daignerez les honorer de votre paternelle bienveillance.

Oserais-je maintenant m'informer de votre santé et vous offrir mes vœux pour qu'elle se conserve bonne ?

Pour moi, grâce à Dieu, je vais bien ; et notre pays, je suis heureux de le dire à Votre Sainteté, jouit en ce moment d'une paix universelle.

mais par-dessus tout, j'ai hâte de faire savoir à Votre Sainteté que, dans notre Ethiopie, nombreux sont ceux qui se sont réjouis à la nouvelle que notre puissant souverain Djanouï (1) vous en voyait par lettres spéciales l'hommage de son amitié.

Cet événement qui nous montre le saint Pontife de Rome, nouvel Idida, roi pacifique, et le souverain d'Ethiopie renouant d'antiques sympathies, ne nous rappelle-t-il pas d'une façon bien touchante ces temps heureux d'autrefois où la lointaine Ethiopie vint à Jérusalem déposer avec ses trésors le tribut de son admiration aux pieds du sage Idida ?

Je termine, Très Saint Père, en priant le Seigneur d'accroître sans mesure les années de votre vie.

DEDJAZ YILMA.

Ecrit dans la ville de Harar, le 26 Ter de l'an de grâce 1899 (nouveau style, 5 février 1907).

Afin que le message du négus et la gracieuse décoration qui l'accompagne arrivent sûrement au Saint-Père, je les ai confiés au R. P. Marie-Bernard, directeur de la léproserie du Harar, qui est ainsi chargé de les porter à Rome et de les remettre à Sa Sainteté.

Puissent ces témoignages de religieux respect qui émanent d'une Majesté et d'un prince qui, bien que non catholiques, reconnaissent et vénèrent, dans la personne du Pontife romain le chef de tous les chrétiens de la terre, être une très douce consolation pour le cœur du Saint-Père en une époque où nous le voyons abreuvé de tant d'amertumes.

† FR. ANDRÉ JAROSSEAU,
évêque de Soatra, vic. ap. des
peuples Gallas, O. M. C.

Nous sommes surpris que la *Vérité* n'ait pas jugé à propos, ces samedis derniers, de dire à ses lecteurs que c'est par erreur ou malentendu qu'elle a faussement attribué à la *Semaine religieuse*, le 11 mai, un compte rendu du livre scolaire *Lectures sur les connaissances scientifiques usuelles*.

(1) Titre réservé à l'empereur, roi des rois.

Evolutionnisme

— o —

A Berlin il n'est question que du grand débat scientifique qui vient d'avoir lieu sur la *théorie de l'évolution*. Pendant trois heures et demie les professeurs les plus en renom ont exposé à tour de rôle leurs plus solides arguments devant un public de 2,000 personnes, parmi lesquelles une soixantaine d'entomologistes. Haeckel avait envoyé tout exprès un professeur de Jema, et le docteur Plate, protestant, était le principal adversaire du système catholique. Le R.P. Wasmann, de la Compagnie de Jésus, savant entomologiste, parla le dernier et ses conclusions furent saluées d'une interminable ovation. Le docteur Plate avait objecté le fait des cristaux liquides qui s'accroissent comme les êtres vivants. . . « Cette croissance, répond le Révérend Père, est une simple juxtaposition de molécules nouvelles, sans ombre de vie interne. » Il retient alors, comme un excellent résultat de cette longue joute, l'aveu du professeur Plate qui a dit : « Sans doute, si nous découvrons des lois naturelles, il est logique de dire : *derrière ces lois doit se trouver un législateur.* » Tous les journaux illustrés de Berlin ont donné le portrait du P. Wasmann.

(Sem. rel. d'Evreux.)

Bibliographie

— o —

— *Introduction aux études liturgiques*, par le Rme DOM CABROL, abbé de Farnborough, 1 vol. in 16. Bloud et Cie, 4, rue Madame.

Le savant auteur des *Origines liturgiques*, des *Monumenta liturgica*, le directeur du *Dictionnaire d'archéologie et de liturgie* n'a entendu faire ici qu'un ouvrage élémentaire ; il l'a écrit avec beaucoup de science et de soin, et son travail rendra les plus grands services aux étudiants de nos séminaires et même au grand public.

L'auteur explique ce qui constitue la science liturgique ; il en suit le développement depuis les origines du christianisme jusqu'à nos jours. Il donne des notices courtes et substantielles pour les documents liturgiques sur les écrivains Amalair,

Alcuin, Bona, Thomasi, Mabillon, etc. Il montre ce qui a été fait sur ce terrain et ce qui reste à faire.

— *Le Réveil du Catholicisme en Angleterre au XIX^e siècle.* Conférences prêchées dans l'église Saint-Sulpice, 1901-1906, par J. GUIBERT, Supérieur du Séminaire de l'Institut catholique de Paris. In-12, 384 pages, onze portraits hors texte. Paris, Vve Ch. Poussielgue, éditeur, 15, rue Cassette (1907.) 3 fr. 50.

Cet ouvrage présente en treize tableaux ou conférence les principales phases de la renaissance catholique en Angleterre au XIX^e siècle. Les personnages marquants, surtout ceux qu'une heureuse évolution religieuse a conduits au catholicisme, y sont étudiés avec soin. Spencer, Newman, Faber, Manning... témoignent, par leur conversion de la puissante attraction qu'exerce l'Eglise romaine sur les âmes droites qui suivent les impulsions de la grâce. Milner, O'Connell, Wiseman viennent à leur tour montrer que les catholiques restés fidèles prirent une grande part à ce mouvement de retour.

Aujourd'hui que les esprits sont si attentifs à toutes les manifestations de vie religieuse, on prendra grand intérêt à la lecture d'un livre qui raconte les rapides progrès du catholicisme, non point chez des peuples enfants, mais dans une nation puissante et réfléchie, qui se lasse du shisme et de l'hérésie. Dans ces pages, écrites d'ailleurs avec un accent de conviction très communicative, l'histoire fait œuvre apologétique.

Des appendices bibliographiques très développés fourniront aux hommes d'études de précieux matériaux de travail.

— REVUE DU MONDE INVISIBLE (9^e année). — Abonnement : 12 fr. par an. 29, rue de Tournon, Paris.

Sommaire de la livraison de mai.

Les personnalités psychiques (*suite*) (Gabriel Jeune). — Le sixième âge de l'Eglise (*suite*) (Simmias). — Dans les coins (Louis d'Albory). — A propos des songes (Louis d'Albory). — L'ogresse (J. de l'Estoile). — Autour des Revues (P.-L. Borie). — Une femme électrique (D^r Foveau de Courmelles). — A nos abonnés. — Table générale des matières.